



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

**Lieu :** Foyer Alain Le Du – rue de la Chapelle– 22440 PLOUFRAGAN

**Horaire :** 9h10 à 13h

#### Ordre du jour :

- Compte rendu réunion du CRBretPJP du 12 oct 2019 ;
- Dates des championnats du CRBret – organisation des championnats ;
- CR Championnats ;
- Arbitrage : candidats pour l'examen de mi-janvier 2020 ;
- Jeunes : inscriptions à la formation «Initiateurs et BF1 ;
- Organisation Congrès départemental à Grâces ;
- Contrôle comptes Comité ;
- Budget financier (Eric Phelep) ;
- Bilan provisoire ;
- Les tarifs pour 2020 ;
- Préparation du calendrier 2020 (Etienne Symoneaux) ;
- Candidats aux championnats départementaux ;
- Dates CRC, CDC & coupes, publicités ;
- Proposition des concours officiels (concours féminins ? obligation concours pour faire les championnats ?) ;
- Organisation des déplacements aux Championnats de France ;
- Questions diverses : les questions diverses devaient être formulées par mail à [cd22@petanque.fr](mailto:cd22@petanque.fr) pour le mercredi 09 octobre derniers délais.

**Rédacteurs :** Jeannine Girard, Étienne Symoneaux & Roland Pyron.

**Présents :** tous les clubs (- 1, voir ci-dessous) du 22 PJP & du Comité 22PJP : Gisèle Jaffrenou, Jeannine Girard, Daniel Cadic, Didier Canevet, Didier de Brito, Robert Durand, Éric Phelep, Roland Pyron, José Sousa & Étienne Symoneaux.

**Absents excusés :** Didier Canevet, Christian Robelet.

**Absents suite démission :** Collet Arnoult & Annick Le Mouellic

**Absents non excusés :** Club de Saint Clet.

-----  
Début de la réunion à 9h10

#### ➤ **Ouverture par Roland Pyron**, Président.

- Merci au Club de Breizh Pétanque & à Paulette Thomas d'avoir pu nous recevoir (la salle de Brézillet n'était pas disponible et, bien que toujours disponible, je nous voyais mal aller dans celle d'Yffiniac alors que le Pétanque Club de la Baie était suspendu de terrain).

#### ➤ **Compte rendu du CRBretPJP du 12 oct 2019 :**

- Championnat de France de Tir du 04 au 06 déc 2020 à Valence (26). La région va qualifier 2 seniors féminines, 2 seniors masculins, 1 junior féminine & 1 junior masculin pour ce championnat de France.
- Championnats des jeunes : à 92 au lieu de 96 (2 au comité régional & 1 au comité 29). Critères d'attribution : il faut 180 jeunes dans le département pour avoir une équipe.
- En 2021, il y aura 3 années juniors au lieu de 2 : 15, 16 & 17 ans.
- Discipline : rien cette année.

Comité Département des Côtes d'Armor PJP – CD22PJP – Maison des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN  
[cd22@petanque.fr](mailto:cd22@petanque.fr) – Président : Roland PYRON – 06 79 88 15 44



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

- Contrôles d'alcoolémie : bien passés à part un dans le Morbihan. La fédération demande qu'un arbitre soit contrôlé sur les championnats.
- Compte rendu financier : pour l'instant la CRBretPJP a un excédent de 4000€. Il n'y a plus de problème.
- Licences 2019 : 22 à 1956 (+50), 29 à 4258, le 35 à 3032 & le 56 à 1804.
- Concours régionaux : pour ceux qui veulent en faire en 2020, il faut le dire au plus vite (La Vaillante ? Lamballe ? Yffiniac ? & peut être Trégueux ?) et il faut remplir les fichiers de demande de régionaux. Les joueurs devront avoir un haut identique dès le début des régionaux. Les bas identiques ne sont pas obligatoires.
- Championnat régional des clubs : 2 forfaits en CRC.
- Répartition des équipes en championnat de tir de précisions : 16 seniors féminines, 32 seniors masculins, 8 juniors féminines & 8 juniors masculins.
- Qualification aux autres championnats : vu que les effectifs ont augmenté dans les 4 départements, ce sera toujours le même nombre de qualifié(e)s par département : Jeunes : le 22 7J, le 29 15J, le 35 6J & le 56 4J.
- Arbitres : les clubs ayant plus de 50 licenciés devront en avoir un, sinon amende. +150 licenciés = +1 arbitre. En 2023, ce sera un arbitre obligatoire par club.
- ETR : 25 participants à la sélection régionale avec 1 sélectionné pour le 22 (Kylian Jeangeorges) qui ira à Ernée (53) le 02 & 03 nov 2019.
- Tronc Commun : il va y avoir un examen le 16 fév 2020 en sachant que l'année prochaine presque tout le monde devra le passer (présidents de clubs, ...). Pour les arbitres ce sera en 2021.
- BF1 & initiateurs : une formation va être lancée pour les candidat au BF1, de même pour les initiateurs. Il va falloir signaler au Comité les candidats ( fichiers d'inscriptions sur le site du CD22 ) .
- CTR : pour l'instant il y a un conseiller technique de zone (CTZ), Monsieur Chesneau basé dans le Maine & Loire (Normandie, Bretagne & Pays de Loire). La fédération veut qu'à partir de 2021 il y ait un conseiller technique par région (CTR) qui serait salarié. Jeudi prochain, réunion à Pontivy avec Monsieur Chesneau pour explications . Tout en sachant qu'un CTR reviendrait à 32000€/an : la 1<sup>ère</sup> année le CNDS mettrait 1/4, la Région Bretagne 1/4, la FFPJP 1/4 & le CRBretPJP 1/4 ; la 2<sup>ème</sup> année le CNDS ne mettrait plus rien & la 3<sup>ème</sup> année la Région Bretagne ne mettrait plus rien. Mais qui des frais (déplacement, hôtel, ...) ? On ne sait pas qui va les payer. Donc faut-il un CTR ? Il va falloir prendre une décision. Si c'est pour rester dans un bureau, non. Mais il y a des choses à faire, surtout auprès des jeunes. La décision sera prise au Congrès régional et on aura un an pour mettre tout cela en place. Il y aura une réunion en début d'année avec Monsieur Grignon, le responsable national.
- Championnats régionaux : le CD35PJP fera les championnats du jeu 21 au dim 25 mai 2020, le CD29 ceux du sam 30 & lun 01 juin 2020.
- Championnats de France : en 2020, le TJ est à Nîmes. Le CRBret va voir pour louer un car pour les 9 équipes, les délégués & quelques personnes en plus.
- Congrès national le 11 janvier au Touquet.

#### ➤ CR Championnats :

- Championnats départementaux : rien de spécial. Pour rappel, c'est le Comité 22 PJP qui est responsable du Championnat départemental et qui est représenté par un délégué. Il y a des banderoles à mettre et si le Comité demande de mettre des banderoles comme celle du Crédit Agricole, c'est que cela rapporte au Comité, donc à nous tous (500€ de la part du Crédit Agricole). Cela ne vous empêche pas de



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

mettre les vôtres.

- Il y a bien eu un souci au tête à tête. Le fait que le nombre de participants sur les 2 terrains n'était pas le même n'a pas été pris en compte. Cela aurait pu être corrigé par les délégués avant de prendre les 1<sup>ers</sup> résultats, mais cela n'a pas été fait.
- Championnats régionaux : pas de problème non plus. Merci au Pétanque Club de la Baie qui a assuré pour organiser les 8 championnats. Les résultats sont moins bons que l'année dernière.
- Championnats de France : les résultats sont globalement moins bons que l'année dernière, à part pour la doublette senior masculin de la Pétanque Gérausienne qui a fait un très beau parcours & qui perd en 1/4 finale contre les vainqueurs (Lacroix & Rocher). Les jeunes se sont bien comportés.
  - Problèmes d'organisation : Le Comité 22 PJP a reçu une lettre (en recommandée avec AR) d'une joueuse qui avait été au championnat de France tripléte senior féminin des 20/21 juillet 2019 et signée par tout le monde. Alors que des engagements avaient été pris (documents signés par les joueuses), plus rien n'allait, on les mettait en danger à aller à Saverdun.
  - Obliger les délégués à rentrer le dimanche soir alors que l'on a perdu le samedi matin, ce n'est pas prévu comme cela. On y va pas en promenade, ou alors il faudrait peut être déjà aider à la conduite !!!
  - Un grand nombre de personnes (présidents de clubs, ...) a reçu une copie de la lettre, sauf les membres du Comité !!!
  - Les années précédentes, on allait en minibus & cela ne posait pas de problèmes. Cette année, c'est le Comité qui s'occupe de louer les véhicules et on ne devrait pas aller en minibus !!!
  - Dans la lettre, pas de proposition pour solutionner le problème. En réunion de comité, on en a parlé et de voir quand c'est trop loin, pour se déplacer en TGV ou en avion.
  - Cette année, cela a été modifier à la demande des délégués. Déjà, pour ne plus aller avec leur voiture, ce qui se comprend. On a donc loué des voitures ou les clubs ont eu des minibus par l'intermédiaire des communes. Le Comité a tout payé, y compris les hôtels, les repas (22€ par repas). Les joueurs n'avaient pas à dépenser un centime, la photo était même payée. On va payer en 2019 2000€ de + qu'en 2018.
  - Cette année, pour TSM à Fréjus, il y avait 5 joueurs qui sont descendus en avion (+1 avec son camping-car), Michel Rélo est descendu avec le minibus & les 2 délégués, puis remonté avec les 2 délégués & les joueurs de Tréguex.
  - Pour 2020, Il faut que l'on voit pour assurer la sécurité & éviter des fatigues trop importantes :
    - TGV, Avion, partage de la conduite par l'ensemble (délégués & joueurs), retour le dimanche matin pour rouler de jour, nombre de kms à partir duquel il faut prendre l'avion, le tgv ;
    - TGV : il faut prévoir un véhicule à partir de la gare (qui ne doit pas être trop loin des terrains & hôtels) ;
    - Avion : il faut réserver tôt, le retour ne peut se faire que le lundi & il faut prévoir un véhicule à partir de l'aéroport (qui également ne doit pas être trop loin des terrains & hôtels) ;
    - Il a été dit que les mêmes délégués ont été plusieurs fois aux championnats. Précision, ce sont les délégués ou les équipes qui demandent à être délégué, ce n'est pas le Comité qui les désigne. Comme dans les autres départements, les délégués pourraient être désignés dès le début de l'année & les joueur(se)s ne les choisiraient plus.
- Arbitrage : candidats pour l'examen de mi-janvier 2020
  - Formation tout début janvier & 19 janvier jour de l'examen. Les fiches d'inscriptions vont vous être envoyées. Celui qui a le BF1 sera obligé de repasser tous les 5 ans le tronc commun. Et il est question de faire passer les dirigeants, les arbitres, les éducateurs.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

➤ Jeunes, Inscriptions à la formation Initiateurs et BF1 : pour les inscriptions cela urge. Il faudrait que l'on sache pour fin novembre 2019 qui veut passer quoi. Il faut préparer l'organisation des formations & des recyclages courant décembre et cela prend du temps. Attention à ce que les dossiers d'inscriptions soient complets. Si dossier incomplet à fin novembre, il ne sera pas pris en compte. Ce ne sera pas nous (Maryvonne ? & Gisèle Jaffrennou) qui ferons les formations et les recyclages. Messieurs Peronnet, directeur technique national, & Roux, responsable des formations à la fédération, ont réfléchi & nous ont dit que l'on aura pas un BF2 mais que l'on pourra faire quand même les formations. On a décidé d'arrêter. Les dossiers seront quand même suivi.

- Formation : pour être initiateur, il faut suivre la formation du tronc commun. Dans une même journée il y a eu la formation du tronc commun et l'initiateur. Suite à cette journée, ceux qui ensuite ont passé brillamment l'examen du tronc commun sont devenus initiateurs. La formation de BF1 se fait depuis l'année dernière sur 2 journées (25 & 26 janvier 2020 à Pontivy & l'examen BF1 le 09 février 2020 à Pontivy. Maintenant dans vos clubs, on peut obtenir un diplôme fédéral d'initiateur BF1 ou BF2 par équivalence. Les jeunes qui ont une licence STAPS, c'est à dire qui sont à la fac & qui ont une licence des sciences & techniques des activités physiques & sportives, ont le BF1. Les professeurs (ou anciens) des écoles ont le BF1. Les professeurs d'éducation physique ont une équivalence partielle en BF2, c'est à dire qu'on les oblige à suivre la formation à la notation des boules et à valider l'examen de cette notation. Les sportifs de haut niveau ont le diplôme d'initiateur. Ils bénéficient d'allégement pour la formation BF1 mais il doit passer l'examen de BF1.

- Recyclage : depuis la réforme des formations, il n'est plus possible d'avoir un diplôme à vie. Maintenant, il faut se recycler tous les 5 ans. La réforme dit que pour les diplômes antérieurs à décembre 2018, il faut suivre une remise à niveau pour conserver les prérogatives de son diplôme. Cette remise à niveau doit se faire avant janvier 2021. Dans le 22, tous les BF1 & BF2 sont à recycler sauf Mr Ronan Le Moigne de Tréguier qui a passé son BF1 en janvier 2019. L'année dernière, dans le 22, ceux qui ont suivi la formation d'initiateur (c'était quasiment une formation de BF1) doivent absolument passer le BF1 cette année, sinon la formation n'aura servi à rien.

- Tronc Commun : dans le tronc commun il y a un document que nous devons lire et sur lequel nous devons discuter pendant 1h30. Dans ce document on explique ce qu'est un initiateur, un éducateur, un arbitre, un délégué, un jury, un graphiteur. Le but de la fédération est que ces personnes aient une discussion sur ces postes (connaissent le rôle de chacun) afin qu'il ait moins de problèmes dans les championnats. Cela devrait être fait dans les écoles de pétanque.

➤ Organisation Congrès départemental à Grâces

- Le 16 novembre prochain à la Salle des Fêtes de Grâces, Place du 19 mars 1962 (derrière la Mairie), organisé par le PCP Guingamp/Plouisy. Accueil à partir de 9h, début du Congrès à 9h30 précise. Les documents vont vous être envoyé. Prix 25€/personne (viennoiserie le matin ; repas : croustade de la mer, carbonate à la bretonne avec gratin dauphinois, salade & fromage, tarte amandine). N'oubliez de vous inscrire en sachant que comme d'habitude le repas du Président ou Délégué est pris en charge par le Comité.

- Suite aux démissions de Colette Arnoult & d'Annick Le Mouellic, élection de 2 féminines au Congrès. Vous pouvez poser vos candidatures en envoyant un mail au Comité 22.

➤ Contrôle comptes Comité 22 PJP : Maryse Droff vérificateur aux comptes avec quelqu'un de son club.

➤ Budget financier (Eric Phelep)





## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

- Les tarifs : pour 2020, vu que les comptes de 2019 devraient être légèrement positifs comme prévu, les tarifs ne devraient pas changer (28€ /licence).
- Bilan provisoire : CC 5680,77€ (quand tout débité 4245,97€, il reste quelques chèques à encaisser sur factures) , LA 62500€, Caisse 130,31€.
- Préparation du calendrier 2020 (Etienne Symoneaux) :
  - calendriers championnats (voir tableau ci-joint)
    - Tir de précision : le règlement devrait sortir prochainement. La date retenue par le Comité 22 (sa 29/2 & di 01/3 2020) sera proposée aux autres départements bretons.
  - calendriers manifestations (voir tableau ci-joint)
- Question diverses
  - Tarif licences : +3,50 à 4€ au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sans que le Comité 22 PJP prenne 1 centime.
  - A ce jour + 50 licenciés par rapport à 2018 : +53 V, +10 S, +1 J, -2 C, -9 M & -3 B
  - Qui vérifie les comptes des clubs qui sont envoyés tous les ans au Comité ? Personne. Il sont juste regardés (mais non vérifiés) par le Président du Comité. Par contre, s'il y a un problème dans un club, le Préfet des Côtes d'Armor pourra les demander pour vérification.
  - En 2020, n'oubliez pas de fixer votre Assemblée Générale avant celle du Comité Départementale. Ce sont des Assemblées Générales électorales et vous ne pourrez alors ni vous présenter à l'Assemblée Générale du Comité départemental, ni y voter.
  - Quand vous avez une démission dans votre Comité Directeur, vous devez le remplacer à l'Assemblée Générale.
  - Il reste 2 clubs pour la labellisation des écoles & c'est demain dernier délai.
  - Les résultats des championnats, des championnats des clubs, ... peuvent-ils être mis sur les journaux aux pages sports ? La demande a déjà été faite auprès des journaux. A priori, ils ne sont pas intéressés par la Pétanque.
  - Féminines & concours : obligation de participer à un minimum (3, 5, ...) de concours pour participer aux championnats ? Le problème est le nombre de féminines dans les concours féminins. Quand il y en a pas assez, elles sont reversées dans le concours senior, et quelques unes ne sont pas intéressées. Le but est de les obliger à faire des concours féminins. Pourquoi ne pas plus tôt leur interdire de jouer dans les concours seniors ? Peut-on appeler un concours « senior masculin » quand il y a un concours « senior féminin » ?
  - Peut-on changer la date fixée dans le calendrier de la coupe départementale vétérans avec l'accord du club adverse & dans un délai d'une semaine ? Non.
  - Que peut-on faire contre des concours sauvages organisés à la même date que des concours officiels ? Pas grand-chose. Il faudrait avoir assez de personnes disponibles au Comité pour constater les faits puis faire passer en discipline. Éventuellement, que les clubs qui subissent ce genre de concours fassent remonter l'information auprès des Mairies, des Préfectures.
  - Barème des kilomètres pour les arbitres : il existe et est sur le site du Comité 22 PJP (rubrique arbitrage).
  - Combien d'arbitre : le règlement ffpjp dit 1 arbitre pour 64 équipes sur le même terrain & sur une journée 2 arbitres. Le nombre d'arbitres prévu pour chaque manifestation se base sur le nombre d'équipes



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du 13 oct 2019 & des PRÉSIDENTS de CLUBS & du COMITÉ 22 PJP

de l'année précédente. En janvier 2020, vous saurez combien d'arbitres seront prévus sur votre manifestation. Quelques jours avant la manifestation, le nombre d'arbitres peut encore être changé suivant le nombre d'inscriptions.

- On a pas à refuser à aller jouer sur un terrain éclairé si le terrain prévu n'est pas éclairé.
- Peut-on doter les équipes qualifiées à un championnat de France une 2<sup>ème</sup> tenue pour le 2<sup>ème</sup> jour ? Pourquoi pas, on peut remettre au délégué une 2<sup>ème</sup> tenue qui sera rendue au Comité après le Championnat.
- Règlement Coupe départementale Vétéran (CDV) : le règlement de la CDV est aligné sur celui de la Coupe de France qui dit : « La féminine désignée est toujours placée en tête des compositions des équipes ». Elle doit donc commencer les parties et ne peut être changée qu'après la 1<sup>ère</sup> mène.
- Rappel : il est interdit de fumer & de téléphoner pendant les parties.
- Contrôle d'alcoolémie pendant les Championnats Régionaux des Clubs : pour l'instant ce n'est pas prévu.
- Si oubli de licence : c'est 10€ d'amende & la personne peut jouer bien sur si on peut vérifier son numéro de licence.
- Quelqu'un d'inscrit à un concours & qui a commencé à jouer ne peut plus se faire remplacer.


#### ➤ **Prochaine réunion :**


- sam 16 nov 2019 (Congrès départemental à Grâces, organisé par le PCP Guingamp)

Fin de la réunion à 13h00

*Fait à Brézillet le 14 oct 2019*

Le Président : Roland PYRON

<b>CHAMPIONNATS 2020</b>		
<b>FORMULES</b>	<b>CÔTES d'ARMOR</b>	
<b>TRIPLETTES</b>	<b>JEUNES</b>	sa 16 ou di 17 mai 2020 Loudéac
	<b>PROMOTION</b>	sa 16 & di 17 mai 2020 Loudéac
	<b>SENIOR MASCULIN</b>	sa 18 & di 19 avril 2020 Trégueux
	<b>SENIOR FÉMININ</b>	dim. 19 avr. 2020 Trégueux
	<b>VÉTÉRAN</b>	me 22 & je 23 avril 2020 PCP Guingamp
	<b>PROVENÇAL</b>	
<b>DOUBLETTES</b>	<b>JEUNES</b>	dim. 20 sept. 2020 Jugon Les Lacs
	<b>SENIOR MASCULIN</b>	sa 04 & di 05 avril 2020 Lamballe
	<b>SENIOR FÉMININ</b>	dim. 26 avr. 2020 Etables Sur Mer
	<b>MIXTE</b>	sa 09 & di 10 mai 2020 Lamballe
	<b>VÉTÉRAN</b>	ven. 25 sept. 2020 Etables Sur Mer
	<b>PROVENÇAL</b>	
<b>INDIVID.</b>	<b>JEUNES</b>	dim. 29 mars 2020 Breizh Pétanque Plouf
	<b>TIR de PRÉCISION</b>	sa 29 février à Brézillet di 01 mars à Brézillet
	<b>SENIOR MASCULIN</b>	sa 25 avril à Etables /M & Trégueux di 26 avril à Etables /Mer
	<b>SENIOR FÉMININ</b>	dim. 5 avr. 2020 Lamballe
<b>CONGRÈS</b>	sam. 21 nov. 2020 Centre 22 = Plérin	

<b>CHAMPIONNATS 2020</b>			
<b>formule</b>	<b>BRETAGNE</b>	<b>FRANCE</b>	
<b>TJ</b>	sam. 30 mai 2020 29	sa 22 & di 23 août 2020 30 Nimes (1000x2 kms)	
<b>TProm</b>	sam. 30 mai 2020 29	sa 11 & di 12 juillet 2020 24 Bergerac (610x2 kms)	
<b>TSM</b>	sam. 23 mai 2020 35	sa 20 & di 21 juin 2020 56 Lanester (120x2 kms)	
<b>TSF</b>	sam. 23 mai 2020 35	sa 18 & di 19 juillet 2020 88 Epinal (800x2 kms)	
<b>TV</b>	ven. 22 mai 2020 35	me 08 & je 09 juillet 2020 24 Bergerac (610x2 kms)	
<b>TProv</b>		ve 03 au di 05 juillet 2020 66 St Laurent Salanque	
<b>DJ</b>			
<b>DSM</b>	jeu. 21 mai 2020 35	sa 29 & di 30 août 2020 29 Quimper (145x2 kms)	
<b>DSF</b>	dim. 31 mai 2020 29	sa 25 & di 26 juillet 2020 09 Lavelanet (875x2 kms)	
<b>DMx</b>	dim. 24 mai 2020 35	sa 27 & di 28 juin 2020 82 Montauban (736x2 kms)	
<b>DV</b>			
<b>DProv</b>		ve 04 au di 06 septemb 2020 11 Quillan	
<b>IJ</b>			
<b>I Tir Précis</b>	lun. 1 juin 2020 29	ve 04 au di 06 déc 2020	
<b>ISM</b>	dim. 31 mai 2020 29	sa 25 & di 26 juillet 2020 09 Lavelanet (875x2 kms)	
<b>ISF</b>	jeu. 21 mai 2020 35	sa 29 & di 30 août 2020 29 Quimper (145x2 kms)	
<b>CON-GRÈS</b>	dim. 6 déc. 2020 22 Lamballe	v10+s11 janv 2020 Touquet v18+s19 déc 2020 Evian 74	

# CALENDRIER 2020

mise à jour le **lun. 14 oct. 2019**

CALENDRIER 2020										mise à jour le <b>lun. 14 oct. 2019</b>	
janv. 20	févr. 20	mars 20	avr. 20	mai 20	juin 20	juil. 20	août 20	sept. 20	oct. 20	nov. 20	déc. 20
M 01	S 01	D 01 ch22 tir préc Brézillet	M 01	V 01 Ploufragan	L 01 Bret 29 tir préc	M 01	S 01	M 01 edc v3 6°j edc v fin dép	J 01	D 01 ? jFin edc	M 01
J 02	D 02 cfc 4° zone	L 02	J 02	S 02 Jugon LL	M 02	J 02	D 02	M 02	V 02	L 02	M 02
V 03	L 03	M 03	V 03	D 03 cfc 2° tour	M 03 binic 55+	V 03	L 03	J 03	S 03	M 03	J 03
S 04	M 04	M 04	S 04 ch22 dsm à Lamballe	L 04	J 04	S 04 off Pleudihen	M 04	V 04 edv 1/2 fin + off plouisy 55+	D 04 cfc 1° zone	M 04	V 04 chF tir préc 26
D 05	M 05	J 05	D 05 ch22 dsm+isf à Lamballe	M 05	V 05 2°réunion c22	D 05	M 05	S 05 off Plourivo	L 05	J 05	S 05 chF tir préc 26
L 06	J 06	V 06	L 06	M 06	S 06 off Plourivo	L 06	J 06	D 06 edc 3 3°j	M 06	V 06	chF tir préc 26
M 07	V 07	S 07 Bréz Breizh PP	M 07 Binic 55+	J 07	D 07 off Jugon LL	M 07	V 07	L 07	M 07	S 07 we3 cnc	D 06 congrès rég 22 Lamballe
M 08	S 08	D 08 Bréz Breizh PP journée jeunes	M 08	V 08 Champs Gx	L 08	M 08 chF tv 24	S 08 off Perros-G	M 08	J 08	D 08 jFin crc	M 08
J 09	D 09	L 09	J 09	S 09 ch22 dsmx Lamballe	M 09	J 09 chF tv 24	D 09	M 09 Tréguex 55+	V 09	L 09	M 09
V 10 congrès nat au Touquet PP	L 10	M 10	V 10 cdv barrages	D 10 ch22 dsmx Lamballe	M 10 dinan 55+	V 10	L 10	J 10	S 10 we1 cnc	M 10	J 10 trophée villes
S 11 congrès nat Bréz Breizh PP	M 11	M 11	S 11 Jugon LL	L 11	J 11	S 11 F ts promo 24	M 11	V 11 edv fin	D 11 j4 crc edc	M 11	V 11 trophée villes
D 12	M 12	J 12	D 12 cfc barrage	M 12 edc v 3° j	V 12	D 12 F ts promo 24	M 12	S 12 dép Tréguex	L 12	J 12	S 12 trophée villes
L 13	J 13	V 13 cfc fin nat	L 13 tréguex	M 13	S 13 off St Clet ???	L 13	J 13	D 13 j2 edc crc	M 13	V 13	D 13 trophée villes
M 14	V 14	S 14 cfc fin nat Pleudihen	M 14 Dinan 55+	J 14	D 14 j1 crc edc	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15 cfc 16° fin	D 15 cfc fin nat Jugon LL	M 15	V 15 cdv 2° tour	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15 cfc 2° zone	M 15
J 16	D 16 cfc 8° fin	L 16	J 16	S 16 ch22 ts promo Loudéac	M 16 edc v 5° j	J 16	D 16	M 16 Yffiniac 55+	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	M 17	V 17	D 17 ch22 tj +ts promo à Loudéac	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17 vaillante bréz rég	M 17	J 17
S 18	M 18	M 18	S 18 ch22 tsm à Tréguex	L 18	J 18	S 18 chF tsf 88	M 18	V 18 3°réunion c22	D 18 réunion clubs & cd22	M 18	V 18 congrès nat à Evian 74
D 19	M 19	J 19	D 19 ch22 tsm+tsf à Tréguex	M 19 Lamballe 55+	V 19 Plestin LG 55+	D 19 chF tsf 88 off St Clet ??	M 19	S 19 off Tréguex	L 19	J 19	S 19 congrès nat à Evian 74
L 20	J 20	V 20 edv 1° tour	L 20	M 20	S 20 chF tsm 56 off Champs Gx	L 20	J 20	D 20 ch22 dj à Jugon LL	M 20	V 20 fin cnc	D 20 cfc 3° zone
M 21	V 21	S 21 Champs Gx	M 21	J 21 Bret35 dsm+isf + off Plouisy	D 21 chF tsm 56 cfc 3° tour	M 21	V 21 off Binic 55+	L 21	M 21	S 21 fin cnc congrès cd22	L 21
M 22	S 22 St Briec laV	D 22 cfc 1° tour	M 22 ch22 tv à pep Guingamp	V 22 35 chBret tv	L 22	M 22	S 22 chF tj 30 off Binic	M 22 edc v3 7°j crc v fin rég	J 22	D 22 fin cnc	M 22
J 23	D 23	L 23	J 23 ch22 tv à pep Guingamp	S 23 Bret 35 tsm+tsf + off Plérin	M 23 Loudéac 55+	J 23	D 23 chF tj 30 off Lantic	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	M 24	V 24	D 24 Bret 35 dsmx +off Plestin LG + JFemme à Etables	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24 we2 cnc	M 24	J 24
S 25	M 25	M 25	S 25 ch22 ism Etables+Trégx	J 25	M 25	S 25 chF dsf ism 09	M 25	V 25 ch22 dv à Etables /Mer	D 25 j5 crc edc	M 25	V 25
D 26 brézillet réün c22 + présidts	M 26	J 26	D 26 ch22 ism+dsf à Etables	M 26 edc v 4°j	V 26 edv 3° tour	D 26 chF dsf ism 09 off Lannion	M 26	S 26 off Lamballe	L 26	J 26	S 26
L 27	J 27	V 27	L 27	M 27	S 27 chF dsmx 82 off Plestin Trig	L 27	J 27	D 27 j3 edc+erc+f	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28 1°réunion c22	S 28 yffiniac	M 28 edc v 2°j	J 28	D 28 chF dsmx 82 edc 3 2°j	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
M 29	S 29 ch22 tir préc Brézillet	D 29 ch22 ij à Breizh P Plouf	M 29	V 29 perros 55+	L 29	M 29	S 29 chF dsm isf 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30		L 30	J 30	S 30 Br29 tpromo tj	M 30	J 30	D 30 chF dsm isf 29	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31		M 31 edc v 1°j		D 31 Bret 29 dsf ism +off Tréguier		V 31			S 31 ? jFin edc		J 31
						F tv bergerac 24 F tspromo bergerac 24					
						F tsm lanester 56 F dmx montauban 82	F tf épinal 88 F df ism lavelanet 09	F tj Nimes 30 F dsm isf quimper 29			